

Palais artificiels.

On peut le construire rapidement et à peu de frais de la façon suivante : avec du godiva, préparation employée par les dentistes, ramolli dans l'eau bouillante et placé en boule à l'extrémité d'une règle plate que l'on introduit dans la bouche, on prend l'empreinte du palais. Sur ce moule légèrement huilé, on estampe avec soin une feuille de papier filtre mouillé. Puis on fait un mastic avec de la poudre de craie ou de kaolin et une colle forte, la seccotine par exemple, que l'on étend en couche mince sur le papier. Enfin on applique une nouvelle feuille de papier mouillé que l'on estampe aussi. La pièce une fois sèche est découpée suivant le contour des dents et enduite d'un vernis noir. On peut augmenter son imperméabilité en la plongeant dans de l'huile bouillante.

Quand on veut étudier une articulation quelconque, on blanchit la face intérieure du palais artificiel au kaolin, on l'introduit dans la bouche en ayant soin que la langue ne l'effleure ni avant ni après l'expérience. Une fois le son produit on le retire. La langue enlève partout où elle a touché la légère couche de poudre et les régions de contact apparaissent nettement dessinées en noir sur le fond blanchi du palais. Au préalable, on a reporté sur du papier les contours exacts et l'on a établi avec soin des points de repère. Pour cela on a percé le palais artificiel de trous et on a obtenu sur le papier une projection très exacte de ces trous et un contour tout à fait correct, en posant l'appareil à plat et en répandant au dessus une pluie de minium. Un décalque fait sur papier transparent permet de prendre le dessin renversé. Il suffit ensuite de retourner pour avoir à l'envers une image directe représentant la voute palatine orientée suivant sa position réelle.

*Recherches expérimentales sur le Palais artificiel du Collège de France.
Renseignements communiqués par M. le Prof. Starnock, Sous-Directeur du
Laboratoire Phonétique expérimental du Collège de France.
Paris, le 11 Mai 1931. G. Charl.*